



FORMATION SAM. 30 JANVIER & SAM. 13 FÉVRIER 2027 | GUEBWILLER

Penser et construire son répertoire pour orchestre d'harmonie

Explorer de nouveaux répertoires permet d'enrichir le projet artistique d'un orchestre et d'ouvrir de nouvelles perspectives musicales. Comment sortir des œuvres les plus jouées ? Où chercher ? Quels critères retenir pour effectuer des choix pertinents tout en suscitant l'adhésion des musiciens ?

Cette formation propose d'explorer de nouvelles pistes de répertoire et d'acquérir une méthodologie pour la recherche et la sélection d'œuvres pour orchestre d'harmonie. La découverte de nouvelles ressources, la visite de la partothèque du CDMC et des éclairages musicologiques permettront aux participants de porter un regard nouveau sur le répertoire pour orchestre d'harmonie. Ils apprendront à construire des programmes adaptés à leur ensemble, à justifier leurs choix artistiques et à les inscrire dans une démarche de progression pédagogique. Ensemble, les participants pourront analyser et concevoir leur propre répertoire.

Objectifs

- Découvrir de nouvelles œuvres pour orchestre d'harmonie et élargir sa connaissance du répertoire
- Acquérir une méthodologie de recherche et de sélection du répertoire
- Apprendre à concevoir un programme adapté au projet artistique, aux objectifs pédagogiques et au niveau de son orchestre
- Argumenter et valoriser ses choix artistiques afin de favoriser l'adhésion des musiciens.

Publics

Chef·fes s d'orchestre, directeur·rices artistiques

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Prérequis

- Être en situation d'encadrement d'un orchestre.

Contenus

- Méthodologie de recherche de répertoire adaptée aux besoins de l'orchestre
- Exploration de diverses ressources pour trouver du répertoire
- Mobilisation des compétences musicales dans l'approche d'un répertoire nouveau
- Présentation et exploration de la partothèque du CDMC
- Outils et conseils pour créer l'adhésion autour des choix de répertoire
- Etude de cas à partir des programmes des participants

Conditions de réussite

- S'engager à être présent sur tous les temps de la formation

Démarche pédagogique

- Auto-positionnement à l'inscription
- Formation en présentiel
- Exercices pratiques et mise en situation avec un orchestre

Accompagnement pédagogique et technique du stagiaire

- Entretien en amont si nécessaire
- Transmission et mise à disposition de ressources à l'issue de la formation via Padlet.

Nombre de places disponibles

12 places

Intervenant·es

Émilie Chabrol, cheffe d'orchestre

Émilie Chabrol est née en Savoie, où elle a appris le saxophone. Elle a étudié aux conservatoires de Versailles (avec Vincent David) et d'Amsterdam (avec Arno Bornkamp) jusqu'à l'obtention d'un Bachelor. Elle a ensuite suivi des cours de pédagogie du saxophone à la Haute-école de Bâle (avec Marcus Weiss) tout en étudiant la direction d'orchestres à vent et a obtenu son Master dans la classe de Felix Hauswirth en 2019. En 2020, elle a complété sa formation par une année de direction d'orchestres symphoniques à Zurich (ZHdK). Émilie a été invitée à deux reprises au Concours suisse de direction d'orchestre pour jeunes chefs

d'orchestre (Schweizerischer Dirigentenwettbewerb) et a remporté le premier prix en septembre 2022 lors de la 10^{ème} édition du concours.

Émilie dirige la Stadtmusik Bremgarten, la Musikgesellschaft Rietheim. Elle est cheffe d'orchestre invitée en Suisse et en Allemagne : Symphonischen Blasorchesters des Schweizer Armeespiels, Zürcher Jugendblasorchester, Stadtmusik Zürich, Jugendmusikcamp der Bläserjugend Baden-Württemberg, Jugend Brass Band Zurzibiet 2023. Elle collabore également avec la Haute école de musique de Bâle en tant que directrice de production d'opéras.

Maxime Maurer, chef d'orchestre

Maxime Maurer mène une activité artistique intense entre enseignement artistique et dynamisme dans le secteur de l'orchestre à vents sous toutes ses formes. Il est directeur de l'Ecole municipale de musique de Geispolsheim et directeur de l'Orchestre d'Harmonie de Schiltigheim. Le chef défend particulièrement la création et la valorisation du répertoire original pour orchestre à vent.

Il fonde en 2019 l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes de Strasbourg qui est champion de France 2025, représente la France au congrès mondial de la WASBE en Corée du Sud en juillet 2024 et a publié 3 albums : Odyssée Fantastique, Aventures et Colors. Il prépare avec cet orchestre le championnat d'Europe 2026.

Maxime est lauréat du Prix Musique 2025 de l'Académie Rhénane, admis à la phase finale du World Music Contest de Kerkrade 2026, finaliste de l'Orchestras Conductor Competition 2024 (Roumanie) et demi-finaliste de l'Italian Conducting 2025.

..... **Informations pratiques**

Dates : samedi 30 janvier et samedi 13 février 2027
Horaires : 9h30-12h30 | 14h-17h
Durée totale de la formation : 12h
Lieu : CDMC, 34 Rue des Dominicains
68500 Guebwiller

..... **Tarifs**

Formation professionnelle : 250€
Tarif individuel : 120€
Tarif réduit* : 90€
+ adhésion 2027 : 5€

**étudiant·es, moins de 25 ans,
demandeur·ses d'emploi, bénéficiaires du*

..... **Contacts**

Cadence, pôle musical régional
03 88 23 40 80
contact@cadence-musique.fr

Chloé Bricout
Chargée de projets artistiques et EAC
07 50 02 60 58
c.bricout@cadence-musique.fr

..... **Prise en charge de votre formation**

Cadence est un organisme de formation professionnelle continue.
Cette formation est éligible à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de

RSA, détenteur·rices d'une carte
d'invalidité (sur présentation d'un
justificatif)

.....
Inscription

Formulaire en ligne sur le site de
Cadence (rubrique « Formations »)
cadence-musique.fr

**Date limite d'inscription : lundi 4
janvier 2027**

financement de la formation
professionnelle.
Pour plus de renseignements et pour
obtenir une aide dans vos démarches,
contactez-nous.

.....
Adhésion

Pour participer à une action,
l'adhésion à l'association est
obligatoire. Elle est de 5€ par année
civile pour les personnes physiques et
de 20€ pour les personnes morales.

.....
En partenariat avec le Conseil
Départemental pour la Musique et
la Culture (CDMC)